

# Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

**HELHa Gosselies** Rue Circulaire 4 6041 GOSELIES  
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : [peda.gosselies@helha.be](mailto:peda.gosselies@helha.be)

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 213 Ecrits professionnels et Maîtrise de la langue 2    |                                                                                                                                                                                                       |                 |             |
|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | PESP2B13                                                                                                                                                                                              | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                                                                                                                    | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 4 C                                                                                                                                                                                                   | Volume horaire  | 45 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <b>Manon LEPOIVRE</b> ( <a href="mailto:manon.lepoivre@helha.be">manon.lepoivre@helha.be</a> )<br>Isabelle POCOROBBA ( <a href="mailto:isabelle.pocorobba@helha.be">isabelle.pocorobba@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 40                                                                                                                                                                                                    |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                           |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                              |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

L'objectif général de l'UE sera d'acquérir les outils et de fournir les points de repère pour rédiger des écrits professionnels. Les étudiants, acteurs de leurs apprentissages, seront amenés à réaliser un dossier personnel (portfolio) dans lequel les acquis de formation et d'expérience en écriture ainsi que les outils nécessaires à ces acquisitions seront définis et présentés de façon structurée et organisée.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer : traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.**
  - 1.1 Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres.
  - 1.2 Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société.
  - 1.6 Utiliser les différents registres d'écrits et de communication professionnels.
- Compétence 4 **S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.**
  - 4.1 S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale,...) des réalités humaines auxquelles il a affaire.
  - 4.6 Développer et utiliser des outils méthodologiques.

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Rédiger pour le lecteur, adopter un plan pertinent, enchaîner les idées grâce à des paragraphes clairs, ponctuer

correctement, rédiger des phrases courtes et fluides, choisir un vocabulaire précis et concret, nuancer l'expression, corriger la langue française, enrichir le style, soigner la mise en page.

- Construire et organiser son matériel didactique pour rechercher facilement les aides nécessaires à la rédaction

efficace des écrits professionnels: réalisation d'un portfolio constitué des outils appropriés.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PESP2B13- Ecrits professionnels et Maîtrise de la langue 2 45h / 4 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Techniques des écrits professionnels 30 h

Maîtrise de la langue orale et écrite 15 h

### Contenu

Constitution d'un portfolio numérique personnalisé en trois parties :

- **Partie 1** : différentes techniques en lien avec la typologie des documents professionnels :

o Revoir son CV, lettre de motivation, rédaction de courrier, mails et les améliorer

o Compte rendu de réunions

o Note au cahier de communication, note d'observation, rapport d'incident

o Techniques de communication téléphonique et gestion de communications téléphoniques problématiques

o Rédiger dans son carnet de bord et utiliser ces ressources pour enrichir le rapport de stage, alimenter sa réflexion et ses recherches personnelles

o Construction d'une grille personnalisée d'autoévaluation des écrits

- **Partie 2** : différentes techniques en lien avec les écrits de la formation :

o Structure d'un TFE (Sommaire, table des matières, bibliographie aux normes APA, introduction et conclusion)

o Recherche et analyse d'un texte scientifique à partir d'un thème choisi préalablement,

o Rédiger de façon structurée en intégrant dans le texte des références bibliographiques (paraphrase, citations)

- **Partie 3** : différents outils en lien avec l'aide à l'écriture : cahier personnel.

### Démarches d'apprentissage

En TEP :

Enseignement hybride alternant des moments d'enseignement à distance en direct via TEAMS et en différé via la plateforme connectée ainsi qu'en présentiel pour les échanges.

Pratiquement, les étudiants sont acteurs de leurs apprentissages et progressent dans la construction de leur portfolio numérique de manière autonome. L'enseignant accompagne l'étudiant dans sa démarche et le guide dans ses choix et difficultés rencontrées. Il encourage la réflexivité et la création de remédiations adaptées au cas par cas (autoévaluations + remédiation personnalisée). Il propose des exercices techniques de rédaction et mises en situation professionnelle d'écriture qu'il organise en ateliers.

En MLF :

- Explications en classe et exercices divers

- Rédactions personnelles avec autocorrection

- Exercices en ligne

- Exercices à domicile

- Création d'un cahier personnel

### Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative.

L'étudiant reçoit la grille de l'évaluation finale comprenant ce qui est concrètement attendu de lui au terme de l'UE que ce soit dans la partie « Technique des écrits professionnels » que dans la partie « Maîtrise de la langue française » .

### Ouvrages de référence

Rouzel J. (2014). *La pratique des écrits professionnels en éducation spécialisée*. Dunod, Malakoff.

Laprie, B & Minana B. (2010). *Les écrits professionnels en pratique. Guide à l'usage des travailleurs sociaux*. Nanterre : ESF Éditeur.

<http://ccdm.qc.ca/fr>

## Supports

Notes et documents du cours, power point et notes de cours en ligne, vidéos, utilisation d'internet et de la bibliothèque pour recherches diverses.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

=> **conditions d'accès à l'évaluation/examen écrit en session (Q2 ET Q3) :**

1. déposer et valider un portfolio complet (TEP) qui respecte avec précision la structure et les documents attendus
2. valider les rédactions personnelles tout au long de l'année, selon les modalités prévues (MLF)

=> **examen écrit + portfolio pendant la session de juin**

- Le portfolio constitue l'épreuve intégrée de l'UE 213.
- Il comporte trois parties: les écrits au travail, les écrits de la formation et les outils pour écrire. Chaque partie devra être enrichie des expériences d'écriture de l'année.
- L'évaluation finale portera sur l'enrichissement de ces trois parties ainsi que sur la capacité de l'étudiant, lors d'un examen écrit, à rédiger dans le respect des règles grammaticales, d'orthographe d'usage et de syntaxe, à s'autoévaluer, à se remettre en question et se corriger.
- Le portfolio complet doit être déposé dans le respect des consignes imposées par les enseignantes.

=> **seconde session : 100%**

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Trv + Exe | 100 | Trv + Exe | 100 |

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

### Dispositions complémentaires

En cas de PP, PR, CM, ML ou FR dans l'une des parties de l'Unité d'Enseignement, la note finale de celle-ci devient respectivement PP, PR, CM, ML ou FR

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).